

Les Avaloirs & Vous

Votre magazine d'information

DOSSIER

Tous à bicyclette d'ici 2030 !
pages 8-9

MAISONS FRANCE SERVICE
page 3



ÉDITO

EDITO

Dynamique et dans le vent

Comme l'évoque la photo de couverture, la CCMA continue son avancée vers un développement qui doit permettre à chaque habitant de vivre dans les meilleures conditions au pays.

Qu'il s'agisse d'équipements, qu'il s'agisse de services, les moyens les plus efficaces et souvent les plus novateurs sont mis en œuvre ici par la centaine d'agents de la collectivité qui chaque jour, vous accueillent, installent, construisent, réparent, organisent et tout cela avec le soutien du Département, de la Région, de l'État et même de l'Europe.

La présence de tous ces agents communaux et intercommunaux nous montre que le service public est encore bien présent.

Certes il évolue, certes il se transforme, mais à l'exemple des nouvelles Maisons France Services, dont la CCMA va être prochainement dotée, notre territoire recèle d'une multitude de moyens à la disposition de la population.

La formule chère à Jean Bodin : « Il n'y a de richesses que d'hommes » prend alors tout son sens ».

Je vous invite donc à venir pousser les portes de ces services, partout où ils sont, que ce soient les bibliothèques, réparties dans plusieurs communes, les équipements sportifs et culturels, les lieux de permanences situés au siège de la Communauté de Communes à Pré-en-Pail-Saint-Samson et au pôle administratif de Villaines-la-Juhel, sans oublier les spectacles proposés par la Saison Culturelle de la CCMA.

Je vous souhaite ainsi le meilleur pour l'année 2020, ici sur notre territoire du Mont des Avaloirs.

Une année de bonheur, pour vous et vos proches, une année de réussite dans vos projets, et plus collectivement une année positive qui fasse de la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs un lieu où il fait bon vivre.

Bonne année 2020 à tous !

Daniel Lenoir,
Président de la Communauté
de Communes du Mont des Avaloirs

SOMMAIRE

Actualités	p 3
Sur nos terres	p 4
Envies d'entreprendre	p 5
Racontez le territoire	p 5
A votre service	p 6
Temps libre	p 7
Dossier	p 8
Événements à venir	p 10
Les communes	p 12

Communauté de Communes du Mont des Avaloirs

1 rue de la Corniche de Pail
Pré-en-Pail
53140 PRÉ-EN-PAIL-SAINT-SAMSON
02 43 30 11 11
accueil@cc-montdesavaloirs.fr

Accueil : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi)

Directeur de la publication :

Daniel Lenoir, Président de la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs.

Rédaction, conception et mise en page : Service communication (Aurélié Bordereau et Hélène Leloup).

Crédit photos : Communauté de Communes du Mont des Avaloirs, P. Caharel, L'Espérance, L'Intrépide, Kevin Louviot, Macrovector Freepik, Flickr.

Impression : Imprimerie Carrément Différent. Le journal intercommunal de la CCMA est imprimé avec des encres végétales, sur papier PEFC.

Tirage : 9000 exemplaires.

Suivez-nous en ligne !

Retrouvez plus d'informations sur les sujets évoqués dans ce numéro sur :

www.cc-montdesavaloirs.fr

Facebook : @communautedecommunesdumontdesavaloirs

Instagram : @montdesavaloirs



TERRE DE JEUX 2024

Partout en France, vivre et faire vivre l'aventure olympique et paralympique

La CCMA, Terre de Jeux 2024 !

Les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 représentent une opportunité d'émotions, d'actions et de promotion hors norme. Le label «Terre de Jeux 2024» permet à toutes les collectivités territoriales qui partagent la conviction que le sport change les vies de bénéficier de cette énergie unique.

A ce titre, la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs s'est portée candidate à ce label dès le mois d'octobre. Elle s'engage à faire vivre à ses habitants 5 années au rythme des **Jeux de Paris 2024** et du sport sur le territoire.

Investie dans le projet DéSTRA (voir p.7) depuis 2017, la CCMA soutient le développement du sport et des associations sportives locales. Cette labellisation vient renforcer la volonté d'un territoire actif et sportif. Journée des sports de nature et de plein air à l'été 2020, développement de l'usage du vélo sur le territoire, Paris-Brest-Paris Randonneur en 2023... les occasions ne manqueront pas pour démontrer l'importance du sport dans la vie locale au Mont des Avaloirs.

Maisons France Service à proximité

Depuis 2014, la CCMA s'inscrit dans une démarche de cohérence territoriale économique et géographique en s'appuyant sur les bassins de vie que sont Javron-les-Chapelles, Pré-en-Pail-Saint-Samson, Saint-Pierres-Nids et Villaines-la-Juhel. Elle gère **2 Maisons de Service au Public (MSAP)** mettant à disposition des habitants des services permanents tournés vers l'emploi et les services au public. En 2018, ce sont ainsi **2691 usagers qui ont été renseignés à Pré-en-Pail-Saint-Samson**, majoritairement sur des questions sociales, et **7644 à Villaines-la-Juhel**, davantage sur des demandes liées à l'emploi.

Au **1^{er} janvier 2020**, ces 2 MSAP ont été labellisées «**Maisons France Service**». La mise en place de ce réseau France Service a pour objectif de faciliter l'accès en proximité aux principales démarches administratives à moins de 30 min de chez soi.

Sur chaque site, huit services seront ainsi disponibles :

- le **Ministère de l'Intérieur** : en collaboration avec les communes pour le renouvellement de vos papiers d'identité d'une part, de permis de conduire et de carte grise d'autre part ;
- le **Ministère des Finances Publiques** : pour vos questions relatives aux déclarations de revenus et l'appropriation du prélèvement à la source ;
- le **Ministère de la Justice** : pour vous accompagner dans l'accès à vos droits, notamment grâce au conciliateur de justice ;
- **l'Assurance Maladie** ;
- **l'Assurance Retraite** ;
- la **Caisse d'Allocations Familiales** ;
- **Pôle Emploi** ;
- la **Mutualité Agricole**.

Deux agents par site vous accueilleront et vous renseigneront au minimum **24 heures par semaine** sur ces deux guichets uniques. L'accent sera porté également sur l'inclusion numérique, avec la mise en place d'accueils favorisant l'autonomie et la création d'ateliers pour lutter contre la précarité numérique.

Un travail de collaboration avec les communes et les services sociaux permettra d'apporter une réponse à vos démarches du quotidien.

PLUi : entrée dans la phase finale



De novembre à décembre 2019, des réunions de concertation sur le **projet de zonage** de votre commune vous ont donné l'opportunité de donner votre avis, dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Selon l'intérêt général, vos élus communaux ont défini les zones de votre commune, qu'elles soient urbaines, à urbaniser, agricoles ou naturelles. Chaque zone possède ainsi des **possibilités de constructibilité** différentes et chaque terrain de votre commune appartient à l'une de ces zones. Dans le respect du cadre fixé par l'État, vos élus ont cherché à densifier et réduire les espaces naturels constructibles. Le projet de zonage peut être amendé jusqu'à l'issue de l'enquête publique prévue pour l'été 2020. La modification doit s'inscrire dans l'intérêt général et les objectifs intercommunaux de réduction de la consommation d'espace.

Les prochaines dates ?

La stratégie d'aménagement du territoire (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) a été débattue en octobre 2019. **L'arrêt du projet de PLUi est prévu pour février 2020**. Les services de l'État pourront ainsi analyser notre document et rendre leur avis. L'enquête publique aura lieu dans le courant de l'été avec un commissaire enquêteur neutre et extérieur au territoire, suivie de **l'approbation du PLUi prévue pour fin 2020**.

Exprimez-vous

- sur le site de la CCMA (Forum PLUi)
- en contactant Vincent Farges au 02 43 30 11 11
- par courrier au maire ou au président de la CCMA
- sur le registre de concertation de votre mairie



OBSERVEZ LA BIODIVERSITÉ

Abordée dans la démarche **TEPCV** (Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte), la protection de la biodiversité est au cœur des actions de la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs.

Sur l'année scolaire 2018-2019, **les élèves de l'école Henri Schmitt** de Villaines-la-Juhel ont participé à un projet d'observation et de valorisation des arbres mais aussi des oiseaux présents sur la Plaine d'Aventure. Accompagnés par le **CPIE** (Centre Permanent

d'Initiatives à l'Environnement) **Mayenne Bas Maine et le Groupe Ornithologique des Avaloirs**, les enfants ont recensé les espèces d'arbres et d'oiseaux en présence sur cette aire de biodiversité. Ils y ont ensuite mis en place des nichoirs à balcon ou semi-ouverts pour créer des abris et leur donner l'occasion de se reproduire.

Pour partager leurs expériences et leurs découvertes, suivez les panneaux explicatifs illustrés par les dessins des élèves sur le

site pour mieux reconnaître les Tulipiers, Liquidambers ou autres Chênes pédonculés qui peuplent la Plaine d'Aventure. Écoutez le chant des Chardonnerets élégants, des Sittelles torchepots et des Mésanges charbonnières en observant la végétation évoluée au cours des saisons.

Poursuivez votre visite à la mare de L'Ouche pour découvrir le travail réalisé également par **les élèves de l'école Saint-Nicolas** autour de la faune et de la flore présentes autour de l'étang.

PRÉSERVER LA FORÊT DE MULTONNE



À l'occasion d'une visite Greeters en juillet 2019, **Louis Mery de Bellegarde** a présenté l'histoire de la forêt de Multonne et de son exploitation. La forêt implantée sur le massif armoricain a la particularité d'avoir des sols très pauvres. **Nombreuses fois victime de grands incendies** au XX^{ème} siècle, ce n'est qu'à partir des années 60

que la forêt a connu son évolution, avec la mise en place d'un plan de gestion et d'un reboisement important de 180 hectares. Ces travaux ont été accompagnés de l'ouverture de chemins carrossables devant faciliter l'exploitation, ainsi que la création de points d'eau pour éviter l'expansion d'éventuels incendies.

Grâce à la **volonté écologique de son propriétaire**, l'aide et l'accord des pouvoirs publics (financements nationaux et européens, suivi des plans de gestion, certification PEFC), la forêt trouve son équilibre et remplit ses fonctions économiques et environnementales (captage de CO₂, biodiversité).

La programmation voit son meilleur développement sur les Douglas, essence exogène et rare à s'accommoder de sols aussi pauvres. Ils produisent un **bon bois d'œuvre** (charpente) quand les résineux sont employés pour la **production de palettes** et les résidants, morceaux de bois de faible diamètre déchetés mécaniquement et transformés sur place en copeaux. Grâce aux soins qui lui sont apportés depuis 50 ans, la gestion de Multonne contribue au développement durable. Comme toutes les gestions forestières de reboisement, elle est actrice du tissu économique et de l'emploi au niveau local.

Réparez plutôt que jeter

Vous entassez des objets en panne chez vous ? Votre aspirateur vient de rendre l'âme ? Plutôt que de les jeter, réparez-les !

Un samedi matin par mois, rendez-vous au Repair Café où des bricoleurs bénévoles vous attendent pour donner une seconde vie à vos objets. Dans une ambiance conviviale, ils vous conseillent et vous aident dans les réparations à effectuer.

aimez partager votre savoir-faire ? Rejoignez la sympathique équipe d'animateurs réparateurs !

Rendez-vous du premier semestre 2020 : le samedi de 9h30 à 12h

Pré-en-Pail-Saint-Samson : 2 février, 4 avril, 6 juin

Maison Landais, 2 place de la République

Villaines-la-Juhel : 7 mars et 9 mai

Maison des Jeunes, 3 boulevard du Général de Gaulle



ENVIES D'ENTREPRENDRE

Répondre aux enjeux de santé

Afin de mieux répondre aux problématiques de santé publique, la CCMA met en oeuvre un **Contrat Local de Santé (CLS)**. Créé par la loi «Hôpital, Patients, Santé et Territoire» (HPST) du 21 juillet 2009, soutenu financièrement et construit en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé et le Conseil Départemental de la Mayenne, ce Contrat est **un instrument de coordination des politiques publiques en matière de santé et de gouvernance**. Il permet la mise en oeuvre et le déploiement des politiques de santé.

Le Contrat Local de Santé a pour objectif de répondre aux enjeux de santé globaux en mobilisant les professionnels concernés du territoire.

Basé sur un diagnostic de santé, il repose sur un **Projet Local de Santé partagé et construit avec les acteurs et les élus locaux**. Il définit les conditions de mise en oeuvre de ce projet et de son pilotage.

Il viendra consolider les partenariats locaux sur les questions de santé (prévention, organisation des soins, organisation médico-sociale), renforcer l'avenir des EHPAD du territoire, faciliter la recherche d'équilibre des établissements puis favoriser la structuration d'une réponse territoriale en matière de santé, en particulier au travers des Maisons disciplinaires de santé.

Depuis le 1^{er} décembre 2019, **Jean Campredon** a été recruté par la CCMA avec pour mission de contribuer à la mise en oeuvre de ce contrat.

La Zone d'activités des Renardières se complète !

Ça bouge du côté de Javron-les-Chapelles ! **10 entreprises sont déjà installées** dans la zone d'activités des Renardières. Depuis la fin d'année 2019, deux nouveaux bâtiments ont fait leur apparition.

En effet, les **vétérinaires Duez-Latouche**, déjà présents dans la commune depuis 2005, y déménageront leurs locaux d'ici fin mars. «*Nous n'étions pas propriétaire de notre local actuel et nous recherchions une meilleure accessibilité ainsi qu'un agrandissement de notre surface*» explique Bertrand Duez. Le confort de travail des 3 vétérinaires et de leurs 2 salariés sera ainsi grandement amélioré sur cette parcelle de 4 439 m².

Patrice Jeanne, à la tête d'une entreprise de couverture et de charpente depuis 15 ans, viendra quant à lui s'installer dans le courant du premier semestre 2020. «*D'une surface de 500 m² sur une parcelle de 5 439 m², le bâtiment de Javron-les-Chapelles sera beaucoup plus grand que celui que nous possédions à Bagnoles-de-l'Orne*»

commente le chef d'entreprise. Le siège social restera à Madré.

En juillet 2019, la **SONOTRAD** a également racheté une parcelle de 16 603 m² à la CCMA pour pouvoir étendre son activité. Rachetée en 2002 par l'entreprise Mesnager, **cette société reconstruit des bungalows de chantier**.

33 000 m² de parcelles modulables non viabilisées restent disponibles immédiatement à la vente, au prix de 5€ HT/m².



Futur local des vétérinaires Duez-Latouche



RACONTEZ LE TERRITOIRE

Ses coups de coeur

- **La magnifique Corniche de Pail**

«*Se balader le long de ses nombreux sentiers de randonnée balisés est incontournable. Et à cheval, c'est un vrai régal ! Sans oublier, la vue imprenable du haut du Mont des Avaloirs* »

- **Le bocage préservé**

«*Les paysages de la campagne mayennaise et son bocage préservé nous offrent de merveilleux paysages, notamment aux alentours de Saint-Julien-des-Eglantiers*»



Marie-Hélène Demoitié

Arrivée de Belgique avec son mari et leurs enfants, elle s'est installée en 2015 à Saint-Julien-des-Eglantiers sur la Ferme fromagère du Pays de Pail. Avec leurs 4 salariés, le couple transforme son lait bio en Tomme de Pail, nature ou morgée au Poiré, en Petit Frais de Pail mais aussi en yaourts, faisselle ou crème fraîche.

Découvrez leurs gourmandises directement à la ferme sur le site de la Trinité tous les mardis de 10h30 à 12h30 et vendredis de 16h à 19h, sur le marché de Laval le samedi matin, ou encore dans les supermarchés locaux ! Plus d'infos : www.tommedepail.fr





Des vacances bien occupées !

Pas toujours facile de faire garder ou d'occuper les enfants pendant les vacances... Et s'ils participaient aux accueils de loisirs proposés par la Communauté de Communes ?

Pour les enfants **de 3 à 12 ans**, la CCMA et l'association Familles Rurales mettent à disposition **9 accueils de loisirs sur le territoire**. Présentes à Pré-en-Pail-Saint-Samson, Javron-les-Chapelles, Saint-Pierre-des-Nids, Villaines-la-Juhel, Gesvres, et sur Averton, Le Ham et Courcité pour les vacances d'été, ces structures sont ouvertes pendant les vacances scolaires de 9h à 17h et donnent accès à une garderie de 7h15 à 19h. A chaque session, les animateurs concoctent **des programmes thématiques et récréatifs**. Voyage dans l'espace, sport en folie, globe-trotter, pirates à l'abordage, sorties en parc d'attraction, ateliers créatifs... il y en a pour tous les goûts et tous les âges ! **Sur l'été, des camps** sont aussi organisés dans les bases de loisirs mayennaises pour encore plus d'aventures ! Chaque enfant sélectionne les activités dans les accueils de son choix et peut les partager entre amis dans une ambiance chaleureuse.

Les ados ne sont pas en reste avec des programmes adaptés **aux 11-17 ans** entre activités sportives, créations artistiques et culinaires, ou encore sorties culturelles. Chaque après-midi, des navettes sont mises en place pour emmener vos ados à la Maison intercommunale des jeunes à Villaines-la-Juhel où se déroule l'animation.



Envie de tester ? Consultez les programmes des prochaines vacances, en ligne ou dans vos accueils CCMA et inscrivez-vous rapidement !



Des repas chaque jour

Indispensable pour les personnes âgées qui souhaitent conserver leur autonomie, le portage de repas apporte une présence régulière dans les foyers.

Du lundi au samedi, jours fériés compris, **3 agents de la CCMA** portent leur repas aux personnes qui ne sont pas couvertes par les services de l'**ADMR**. Élaborés le jour même par la cuisine de l'hôpital de Villaines-la-Juhel, ces menus équilibrés prennent en compte les régimes particuliers (sans sel, sans sucre, sans graisse...). Pour plus d'informations, contactez le 02 43 30 11 11.

Pour en bénéficier, il faut :

- avoir plus de 60 ans
- prendre au moins 2 repas par semaine
- habiter les communes d'Averton, Courcité, Crennes-sur-Fraubée, Gesvres, le Ham, Loupfougères, Saint-Aubin-du-Désert, Saint-Germain-de-Coulamer, Saint-Mars-du-Désert, Villaines-la-Juhel, Villepail.

Les autres communes sont couvertes par les ADMR de Javron-les-Chapelles (02 43 04 16 78), Pré-en-Pail-Saint-Samson (02 43 11 27 73) et Saint-Pierre-des-Nids (02 52 64 00 13).



Formation Babysitting

Du 19 au 21 février, viens te former à la garde d'enfants pour trouver plus facilement des petits boulots ! Au programme, des mises en situation, des échanges avec des professionnels de la petite enfance, des visites de structures d'accueil, une formation aux gestes de secours (PSC1) et une information sur la réglementation du métier.

Tarif : 30€ les 3 jours, avec remise d'attestation de suivi.
Contact : 02 43 30 11 11

Les RAM ont 30 ans

Le **30^{ème} anniversaire des Relais Assistants Maternels** a été dignement célébré en Mayenne de septembre à octobre 2019 ! Forum de découverte, journées professionnelles, conférence de la psychologue **Isabelle Filliozat**, ou encore un one woman show de **Catherine Drouot** ont permis de nombreux échanges entre parents et professionnels de la petite enfance. Les missions très variées des animatrices de ces relais ont également été mises en avant à travers **un film de présentation**, réalisé sur le territoire mayennais par François Roux, et visible prochainement sur le site de la CCMA.



Du sport partout et pour tous

Identifié en 2017 par l'Etat comme un territoire à soutenir prioritairement en matière d'activités physiques et sportives, la CCMA porte depuis 3 ans un **projet expérimental de Développement Sportif dans les Territoires Ruraux à Accompagner (DéSTRA)**, en copilotage avec la Sous-Préfecture de Mayenne.

Dans ce cadre, le Centre National pour le Développement du Sport a accordé **une subvention de 36 400€/an, sur trois ans**, à l'USVO (Union Sportive Villaines Omnisports), association qui a accepté de porter l'emploi dans les conditions demandées par l'Etat. Elle a notamment permis de financer le poste de chargée de développement sportif d'**Hajar Aridal**.

Un premier appel à projets en 2018 a ainsi permis de soutenir financièrement 19 actions d'associations locales et comités

départementaux. Le deuxième appel à projets lancé en août 2019 favorisait cette fois 15 actions en faveur du sport-santé et du développement des pratiques sportives.

Les retombées de ce projet DéSTRA s'avèrent d'ores et déjà positives. Séances découvertes, activités supplémentaires, nouveaux créneaux horaires, achats de matériels, politique tarifaire revue, mutualisation de clubs ou formations des bénévoles démontrent **l'évolution et l'implication du milieu associatif en seulement 3 ans**.

Des activités diverses seront notamment dispensées par l'UFOLEP (Union Française des Oeuvres Laïques d'Éducation Physique) auprès des jeunes pendant les vacances scolaires 2020. Gratuites et ouvertes à tous, ces séances seront accompagnées par des



sensibilisations à l'hygiène de vie pour allier pratiques sportives et alimentaires. Des formations initieront les bénévoles à la pratique sportive en situation de handicap. Toutes ces actions ont entraîné une **augmentation significative du nombre de licenciés** pour la plupart des associations concernées, et un **maillage sportif très important** qui vient renforcer le lien social dans les territoires ruraux.

Du côté des assos

Plus de 50 ans de cinéma !



Cinéma L'Aiglon à Saint-Pierre-des-Nids

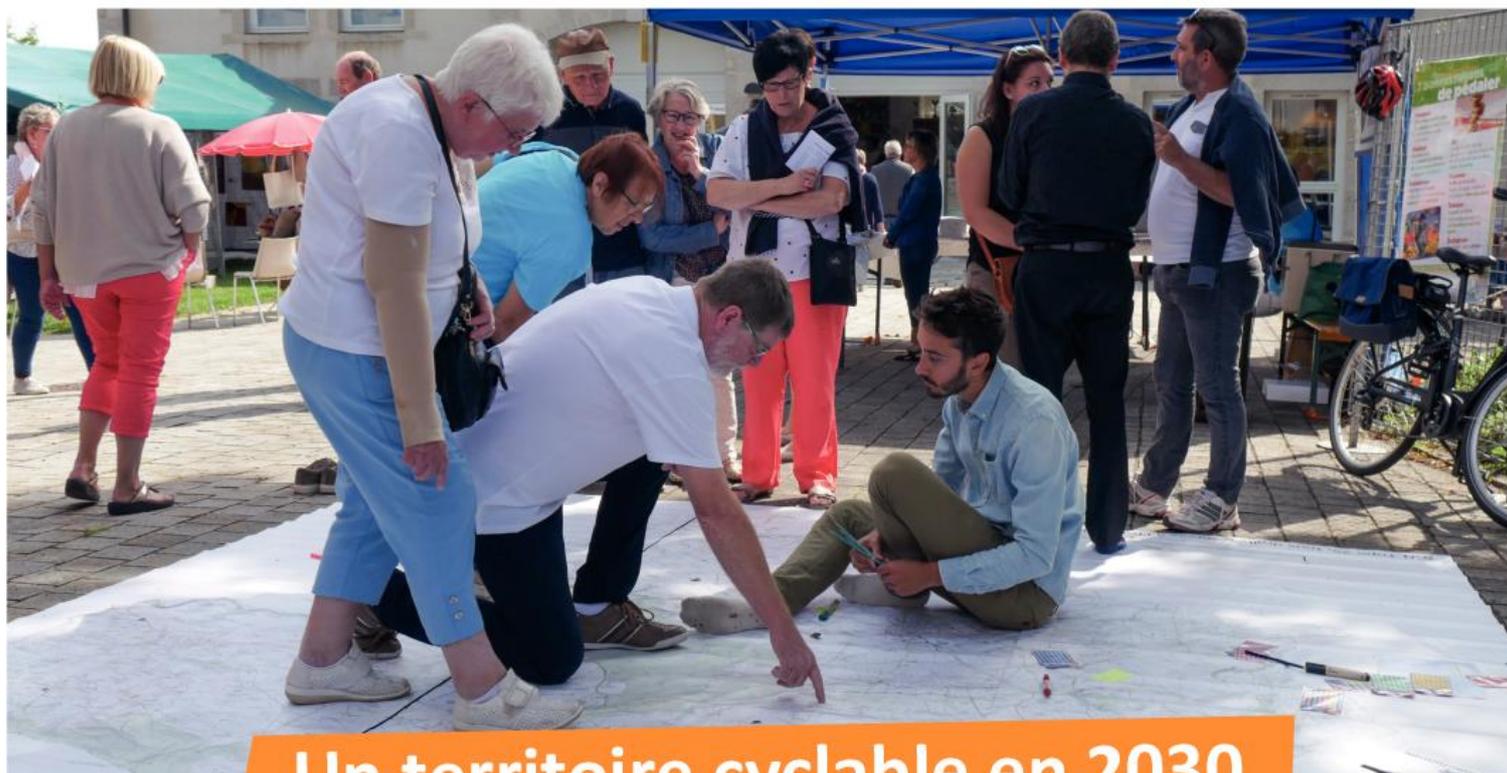
Créé en 1946 à Saint-Pierre-des-Nids par l'Abbé Aucherie, l'Aiglon est devenu un cinéma associatif comme il en existe peu désormais. Dans ce bâtiment datant de 1932, l'abbé Ernoux, passionné de films, a financé en 1959 l'inclinaison de la salle, l'installation de fauteuils ou encore la salle de projection. Ses fidèles amateurs aiment aujourd'hui encore y retrouver l'ambiance des petites salles de cinéma de notre enfance. Bénéficiant du **classement Art et Essai du Centre National du Cinéma (CNC)**, l'Aiglon diffuse et soutient ces films indépendants qui trouvent difficilement leurs places dans les programmations plus classiques. Équipé d'un procédé de boucle magnétique, il permet aux malentendants de n'entendre que les dialogues et la musique du film, et non les bruits parasites. A la présidence de l'association, créée en 1966, **Charlotte Royer** est entourée d'une équipe de 54 bénévoles passionnés, qui s'occupent de la sélection des films, de la projection, de la communication et bien sûr de l'accueil des **8500 spectateurs par an**.

Un échange culturel riche en partage



L'Espérance à Villaines-la-Juhel

« Et si on organisait un échange entre artistes burkinabés et villainais ? ». C'est sur cette simple idée qu'est né le pari un peu fou de **l'association Espérance à Villaines-la-Juhel**. Journaliste culturel en poste au Burkina Faso et à l'origine du projet, **Hervé Honla** a alors travaillé avec sa belle-soeur **Sandra Lhuissier-Honla**, présidente de l'association pour faire de ce rêve une réalité. C'est ainsi que 7 mayennais se sont retrouvés à danser devant 300 officiels lors d'une soirée consacrée au «12 Personnalités Culturelles de l'Année» au **Burkina Faso** en janvier 2019 ! Enchantés par les partages et leurs échanges avec de grands artistes burkinabés, ils organisent aussitôt la **visite d'une délégation à Villaines-la-Juhel en juin 2019**. Entre les visites des lieux culturels du territoire et quelques sites touristiques de l'Ouest, la soirée franco-burkinabé rassemblant près de 200 personnes et le **spectacle DJANKADI** (qui signifie «le partage dans l'unité» ou «la cohésion») lors de la Fête de la Musique resteront dans les mémoires de tous !



Un territoire cyclable en 2030

Et si on se déplaçait à vélo au quotidien ?

► Un Schéma Directeur Cyclable en cours d'élaboration

Le projet « **Tous à Bicyclette** » porté par la CCMA et labellisé **France Mobilités** vise à développer et favoriser les déplacements à vélo au quotidien. Pour mener à bien cette action, la CCMA élabore actuellement son **Schéma Directeur Cyclable**, une première à l'échelle du Département.

L'objectif est de planifier à court et moyen terme le développement des aménagements, des services et des animations, nécessaires au développement de la pratique cyclable.

► Une concertation avec les habitants, les communes et les partenaires

Accompagnée par deux spécialistes vélo du cabinet d'études B&L Évolutions, la CCMA a mis en place une **démarche de concertation** pour recueillir les avis et préconisations des habitants. De nombreuses animations ont été menées sur le territoire avec une **carte de Gulliver**.

Cette représentation à l'échelle du territoire permettait ainsi de se déplacer sur la carte pour permettre aux participants de repérer leurs lieux d'habitation, de travail, de consommation et ainsi d'imaginer les futurs itinéraires vélo.

Vous avez ainsi pu croiser l'équipe d'animateurs au mois d'août sur le Paris Brest Paris Randonneur® à Villaines-la-Juhel et à Avaloirs Expo à Pré-en-Pail-Saint-Samson, sur le marché de Saint-Pierre-des-Nids ou encore directement en ent reprises à l'occasion du Challenge de la Mobilité en septembre.

► Un club «Tous à Bicyclette»

Le 24 octobre 2019, la CCMA organisait une soirée spéciale au Cinéma l'Aiglon de Saint-Pierre-des-Nids. Au programme pour les 75 participants : un test de vélo à assistance électrique avec François Yvard (vélociste à Villaines-la-Juhel), une présentation du diagnostic et des premières pistes d'itinéraires, suivie de la projection du film « Raoul Taburin a un secret ».

A l'occasion de cette soirée, une vingtaine de personnes se sont portées volontaires pour participer au club «Tous à Bicyclette». Plusieurs rencontres de ses membres sont prévues courant 2020 pour poursuivre le travail engagé, faire des préconisations d'aménagement et de développement de services.



► Passer du vélo-loisirs au vélo au quotidien

Au niveau national, l'objectif est d'atteindre 9% de déplacements à vélo en 2024. Aujourd'hui sur notre territoire, **moins de 1% des déplacements des habitants sont faits à deux-roues.**

Pourtant, pratiquer le vélo s'avère être économique, bon pour la santé, et rapide puisqu'il faut 15 à 20 minutes pour parcourir 5 km.

Pour notre territoire et les personnes qui n'ont pas l'habitude de pratiquer, le **vélo à assistance électrique (VAE)** peut s'avérer être une solution intéressante. Il permet notamment de réduire l'effort à fournir, de parcourir facilement de plus grandes distances tout en s'affranchissant du relief contraignant. D'un point de vue écologique :



Le vélo électrique consomme peu



Les batteries Lithium-ion sont recyclables



70% de l'électricité utilisée est produite sur le territoire



Et concernant la population, le potentiel est là aussi :

1/3 des salariés travaille et habite dans la même commune !
Venir au travail à vélo serait donc possible.

2/3 de la population du territoire habite dans un rayon de 20 minutes à vélo (5 km) d'une de nos communes principales comme Villaines-la-Juhel, Pré-en-Pail-Saint-Samson, Javron-les-Chapelles ou Saint-Pierre-des-Nids. De nombreux déplacements quotidiens pourraient donc se faire également à vélo.



► Un Bonus Vélo pour s'équiper

En 2019, une cinquantaine d'habitants ont pu bénéficier de cette subvention à l'achat de Vélo à Assistance Électrique. Les retours sont positifs car 20% des bénéficiaires ne pratiquaient pas le vélo avant leur achat et 50% des déplacements concernent des trajets domicile travail ou quotidiens (courses, activités...)

En complément, un bénéficiaire sur trois a pu bénéficier du bonus vélo complémentaire versé par l'état et réservé aux personnes non assujetties à l'impôt sur le revenu.

Du concret à venir

Pour faciliter ces déplacements à vélo et répondre à l'attente des habitants, la CCMA prévoit plusieurs actions :



Sécuriser les déplacements à vélo en prévoyant des aménagements et des itinéraires adaptés aux vélos. Les itinéraires permettant de rejoindre les communes centralisant les services seront une priorité. L'aménagement des communes pourra être également accompagné.



Valoriser et créer des services sur le territoire : service de location longue durée de Vélos à Assistance Électrique (au printemps 2020), activité de réparation et d'entretien de vélo...



Développer le stationnement et le jalonnement cyclables sur l'ensemble du territoire. Pouvoir stationner son vélo, c'est nécessaire pour les déplacements au quotidien.



Conduire des animations permettant à chacun de se mettre en selle (vélo-école pour les enfants et les adultes ayant perdu cette habitude, manifestations locales...)

► Et le cyclo-tourisme ?

En octobre 2019, les travaux pour **un itinéraire bis de la Véloscénie** ont débuté. Les cyclo-touristes pourront ainsi rejoindre Paris au Mont-Saint-Michel en passant par Pré-en-Pail-Saint-Samson, Saint-Aignan-de-Couptrain et Neuilly-le-Vendin. L'ouverture de cette voie verte prévue à **l'été 2020** présente une belle opportunité de développement du cyclotourisme sur le territoire, en lien avec les acteurs touristiques.



104 km de trail «à la conquête des Avaloirs»

Qui est partant pour parcourir 104 km à travers les plus beaux paysages du Mont des Avaloirs... le tout en moins de 17h ?

L'Intrépide, club d'athlétisme de Pré-en-Pail-Saint-Samson vous invite à relever le défi le **dimanche 26 avril 2020** !

Choisissez votre distance !

Entre **la randonnée ou la course nature de 11 km, le trail découverte de 35 km, celui de 50 km ou l'ultra-trail de 104 km**, à vous de choisir la bonne distance pour participer à cette course qui traverse la Mayenne, l'Orne et la Sarthe. L'objectif de l'association est de faire découvrir le Mont des Avaloirs en empruntant plus de 85 % de sentiers à travers la forêt de Pail et sa corniche. Vous évoluerez au sein d'un environnement naturel sensible composé de landes, de bruyères et de nombreuses espèces végétales. Selon le parcours que vous choisirez, vous découvrirez la forêt de Multonne et son ex GR22c, ses nombreux sentiers et dénivelés (jusqu'à 2200 m) qui vous chauffent les cuisses. Vous cheminerez au travers du bois de Boulayles-Iffs pour enfin prendre de la hauteur en vous élevant au sommet du Belvédère des Avaloirs et ses 108 marches pour admirer la vue dégagée à 360° !

Journée de festivités au stade

Environ 500 participants, dont une centaine sur le trail de 104 km, sont attendus sur le week-end. Une belle occasion pour les hébergements et commerces locaux de faire connaître leurs services. Soutenu par le Conseil Départemental, la CCMA, la commune de Pré-en-Pail-Saint-Samson, l'événement sportif

10

sera accompagné de **festivités sur le stade de Pré-en-Pail-Saint-Samson**, lieu de départ des courses.

Inscriptions avant le 19 avril 2020

Ouvertes depuis le mois d'octobre 2019, les inscriptions affichent déjà une belle participation. Attention, le nombre de places est limité et le tarif augmentera au 1^{er} mars 2020 !

La randonnée et la course de 11 km sont ouvertes à tous. Les distances de 35, 50 et 104 km sont réservées aux personnes majeures, et demandent un équipement spécifique obligatoire. A noter pour les plus sportifs, la réussite du trail 50 km et de l'ultra-trail permet d'acquérir de 2 à 4 **points de qualification pour l'Ultra-trail du Mont-Blanc (UTMB)**, considéré comme une épreuve mythique dans le domaine.

La recherche de partenaires est en cours mais toute aide logistique ou financière est la bienvenue pour mener à bien cette première édition. Une partie du montant des inscriptions sera par ailleurs reversée à la Ligue contre le Cancer. Et tout participant repartira avec un cadeau souvenir.

Tenté(e) par l'aventure ? C'est le moment de vous inscrire !



Pour s'inscrire :

Retrouvez le détail des courses et toutes les informations pratiques pour participer sur :

www.alaconquetedesavaloirs.com

A suivre également sur Facebook et Instagram

Pour toute demande :

alaconquetedesavaloirs@gmail.com

L'Ultra-trail en chiffres

104 km sur l'ultra-trail

2200 m de dénivelé

17 h maximum

108 marches du Belvédère à grimper

Envie d'aider ?

Organisation, installation, ravitaillement, serre-files, contrôle vestiaire... les bénévoles sont les bienvenus pour apporter du renfort à l'équipe de l'Intrépide !

Plus d'infos :

nathalie.beaufretrail@orange.fr

Benjamin Grafmeyer, artisan imprimeur en résidence



au long de l'année scolaire, les élèves de la grande section au CM2 participeront à **une exploration sensible du Mont des Avaloirs**, afin de cartographier le territoire, d'en proposer de nouvelles topographies poétiques pour en donner une autre vision. Cette réflexion géographique et imaginaire sera mise en action via des outils de créations graphiques (ateliers de récoltes d'images, de paroles, de textes...) puis restituée sur des temps d'actions (impression en sérigraphie collective) ou en support à diffuser (cartographie, affiches...). **Travaillé en amont avec les équipes pédagogiques des écoles**, le projet se déclinera en plusieurs phases, associant également les parents des élèves.

Invité par la Saison Culturelle de la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs, l'artiste Benjamin Grafmeyer a entamé sa résidence sur le territoire en fin d'année. Pendant **7 semaines de novembre 2019 à juin 2020**, ce graphiste plasticien et artisan imprimeur en sérigraphie va travailler avec **les élèves de 8 classes** de la CCMA dans un but d'éducation à l'art et à la culture.

Une exploration sensible du Mont des Avaloirs

Dans le cadre d'un projet de partenariat avec la Fédération des Associations Laïques (FAL 53) financé par la DRAC, cette résidence de Benjamin Grafmeyer s'ancre concrètement sur le territoire. Tout

Découverte de la sérigraphie

Sur ces deux premières séances, Benjamin Grafmeyer est allé à la rencontre des élèves à l'Espace des Arts du Ham et leur a présenté son univers graphique et artistique. Ces derniers ont ensuite découvert et testé la **technique d'impression artisanale en sérigraphie** guidés par l'artiste.

Sur le premier semestre, des rencontres avec les parents des élèves sont également programmées pour les sensibiliser à la sérigraphie et échanger sur leur vision à eux du projet.

On vous attend nombreux pour découvrir la restitution finale de ce projet de résidence lors de la clôture de saison du 16 mai et le samedi 13 juin au Belvédère des Avaloirs !

LE MOIS LE PLUS COURT du 5 au 26 février

En partenariat avec le cinéma L'Aiglon à Saint-Pierre-des-Nids, assistez à des projections de courts-métrages, mais aussi à des ateliers de pratiques, des rencontres avec des professionnels du cinéma... L'occasion rêvée pour découvrir, créer, s'indigner, rêver... et partager un moment convivial, entre amis ou en famille !

Mercredi La Ronde des couleurs

5 février à 15h
6 courts-métrages pour les tout-petits dans un univers bariolé et bigarré ! Atelier-goûter après la séance.
A partir de 3 ans - Durée : 40 min

Samedi Soigne ton gauche

15 février à 17h
Courts-métrages burlesques de Jacques Tati et Pierre Etaix, bruités en direct ! Atelier bruitage à 15h.
A partir de 7 ans - Durée : 50 min

Samedi Keaton en quatre

15 février à 21h
4 courts-métrages de Buster Keaton : Malec champion de tir, Malec l'insaisissable, Frigo Fregoli, Buster et les flics. A partir de 6 ans - Durée : 1h25



- Tarifs : 6€/4€
- Ateliers goûter/bruitage - Gratuit - Réservation : 06 08 02 75 18
- Cinéma L'Aiglon à St-Pierre-des-Nids - 12 rue du Pré de la ville
- Animations en bibliothèques à découvrir sur : www.cc-montdesavaloirs.fr

Mercredi La petite fabrique de nuages

19 février à 15h
5 courts-métrages poétiques pour partir à la conquête du ciel ! Atelier goûter après la séance.
A partir de 4 ans - Durée : 45min

Judi 20 Z'ateliers doublages

février à 20h30
Atelier-live : doublage, voix et bruitages : refaites le film à votre manière ! Atelier découverte du doublage à 14h. Durée : 1h15

A la découverte des sites naturels

Connaissez-vous ces lieux du territoire ?

LA TOURBIÈRE DES ÉGOUTELLES

Sur un site de 2,5 hectares à 500 m du bourg de Villepail, la Tourbière des Égoutelles est située dans une ancienne carrière de grès armoricain, en activité de 1900 à 1970.

Véritable **réservoir de biodiversité**, la nature y a depuis repris ses droits. Depuis 20 ans, plus de 20 espèces de mousses, 7 de fougères et 78 espèces végétales y ont été recensées, parmi lesquelles des plantes carnivores originales telles que la Drosera, le Rossolis à feuilles rondes ou la Grassette du Portugal. Criquet ensanglanté, Libellule, Grenouille rousse, Salamandre tachetée, Busard Saint Martin ou encore Pic noir : vous y croiserez sûrement une faune diversifiée.

Réserve naturelle régionale landes et tourbière, ce lieu unique fait l'objet de mesures de protection strictes visant à la préservation des espèces floristiques et faunistiques. Un arrêté préfectoral protège également ce **captage d'eau** qui alimente en eau potable la commune de Villepail depuis les années 60.

Depuis 2005, un aménagement sur pilotis permet de cheminer sur l'ensemble du site. Des visites guidées sont proposées régulièrement. Procurez-vous l'agenda des prochains rendez-vous à l'Office de Tourisme du Mont des Avaloirs à Villaines-la-Juhel (ou par téléphone au 02 43 03 78 88).

LA VALLÉE DE SAINT-CALAIS-DU-DÉSERT

Décor incomparable, la Vallée de Saint-Calais-du-Désert est intégrée au **Parc Naturel Régional Normandie-Maine**. La rivière Mayenne, qui prend sa source à une dizaine de kilomètres, court à travers les prairies du fond de la vallée. Une faune et une flore variées habitent cette zone protégée par **Natura 2000** et l'inventaire des **Zones naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique**.

A pied, à VTT ou à cheval, parcourez les nombreux sentiers de randonnée présents dans la vallée, dont l'ex **GR22** qui vous mènera jusqu'au Mont Saint-Michel. Reconnu comme **Espace Naturel Sensible**, de nombreuses sorties nature y sont organisées tout au long de l'année à découvrir en famille. Les amateurs de pêche apprécieront tout particulièrement le parcours de pêche à la truite « no-kill » au Teilleul.

Quelques uns des plus beaux gîtes du Mont des Avaloirs permettent de se fixer pour quelques jours dans la vallée. Sous l'impulsion de la CCMA et financé par le Département de la Mayenne, l'ancien **Moulin de Cordouen y reprendra vie sous forme d'un gîte de charme** courant 2020. Trois suites parentales et une pièce de vie conviviale donneront accès à un hammam, une pièce sauna et un bain nordique extérieur, le tout dans un bâtiment réalisé à partir de matériaux biosourcés. A tester pour un séjour « bien-être » et « nature » !



JE PARTICIPE !

► Via le site internet

Rendez-vous sur notre site :
www.cc-montdesavaloirs.fr

Découvrez les actualités du territoire, téléchargez les dossiers d'inscription pour différentes activités, trouvez un itinéraire de randonnée à proximité de chez vous et participez :

- à l'agenda des manifestations
- à l'annuaire local (entreprises, associations...)

Proposez des articles sur un lieu que vous aimez. Faites vos remarques via les formulaires en ligne...

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU MONT DES AVALOIRS

LES ACTUS DE LA CCMA

TERRE DE JEUX 2024
LA CCMA, TERRE DE JEUX 2024
La Communauté de Communes labellisée "Terre de Jeux 2024" est à votre service.

CONSULTEZ TOUTES LES ACTUS... CHANGEMENTS ET FERMETURES

VISITEZ LE TERRITOIRE
Randonnée à pied, à vélo, à cheval, visites, gîtes, restaurants...

LOUEZ LA VOITURE AUTONOME
Roulez écolo !

CONTRIBUEZ AU SITE !
Annoncez votre manifestation, entreprise ou association.

► Via "Vos sorties à valoir"

Bon plan ! En participant à l'agenda des manifestations en ligne, votre événement sera aussi relayé sur notre agenda papier mensuel "Vos sorties à valoir"

► Une Newsletter mensuelle

Pour ne manquer aucune information, inscrivez-vous à la newsletter web en bas de page de notre site internet !

► Facebook et Instagram

La Communauté de Communes est sur vos réseaux sociaux. Suivez l'actualité **en direct** et faites-y passer des infos.